



Bulletin d'information parents N°5

Vendredi 19 mars 2021

I. Réorganisation des classes présentielles.

La réorganisation globale suivante sera finalisée pour une mise en œuvre à partir **du lundi 29 mars**. Pour le primaire, les horaires sont déjà connus ; ils figurent ci-dessous et permettent aux familles d'anticiper leur organisation.

Pour le secondaire, les emplois du temps détaillés seront communiqués aux élèves et familles **le lundi 22 mars**.

A. Classes de TPS, PS, MS :

Les élèves auront cours tous les matins de **8h15 à 12h45**, en classe entière.

De la TPS à la MS, en période ordinaire, le temps scolaire est de 24h, sieste comprise. Dans cette nouvelle organisation, avec 22.5h hebdomadaires **nous couvrons 93.75% de ce temps scolaire, sans la sieste**.

B. Classes de GS, et classes de l'élémentaire :

Les élèves des classes de GS au CM2 auront classe **tous les jours, y compris le mercredi, de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30, en conservant l'alternance des semaines A et B**.

Pour permettre un équilibre entre les semaines, les matinées et les après-midi compteront exactement le même nombre d'heures d'enseignement en français (24), en espagnol (6h), et, selon les niveaux en anglais (1), en musique (1), en arts (1), en EPS (2) et en BCD (1).

Une initiation à l'anglais sera mise en place dès le CE1.

A noter : le travail le mercredi après-midi de même que l'extension de l'amplitude horaire, sont mis en place au sein de l'établissement **de façon exceptionnelle** cette année, pour permettre d'assurer des semaines A et B équilibrées aux élèves de ces niveaux.

Par rapport au fonctionnement actuel, cette réorganisation représente l'ajout de 9 heures de plus par classe, du CP au CM2 et de 13h de plus par classe en GS, **ce qui représente 232 heures supplémentaires par semaine** sur l'ensemble des 6 niveaux.

Pour répondre à ces besoins :

- l'ensemble des professeurs du 1^{er} degré fait un effort très important pour couvrir les heures de cours jusqu'à 17h30, ce qui devra être salué par l'ensemble de la communauté éducative comme une preuve supplémentaire de leur engagement, et qui est remercié chaleureusement par la proviseure.
- 21 professeurs supplémentaires sont mobilisés pour les matières spéciales, en heures supplémentaires.



Le détail exact des emplois du temps étant en cours d'ajustement, ceux-ci ne seront transmis que la semaine prochaine.

Dans l'organisation à venir, **les classes viendront une demi-journée complète, cependant il faut souligner que cet horaire constitue bien plus que la moitié du temps habituel :**

- En GS, en période ordinaire, le temps scolaire est de 24h. Dans cette nouvelle organisation, avec 22.5h hebdomadaires **nous couvrons 83% de ce temps scolaire**, se déroulant en demi-groupes dans des conditions plus favorables.
- Du CP au CE2 en temps ordinaire, le temps scolaire est de 25h. Dans cette nouvelle organisation, avec 20h hebdomadaires **nous couvrons 80% de ce temps scolaire**, se déroulant en demi-groupes dans des conditions plus favorables.
- Du CM1 au CM2 en temps ordinaire, le temps scolaire est de 26h. Dans cette nouvelle organisation, avec 20h hebdomadaires **nous couvrons 77% de ce temps scolaire**, se déroulant en demi-groupes dans des conditions plus favorables.

C. Classes de collège et de seconde :

L'alternance des semaines A et B est conservée.

Les emplois du temps ont été réorganisés dans la ventilation des matières en appliquant à toutes les classes une pause méridienne de 12h30 à 13h30 permettant l'alternance des groupes.

Pour les classes du collège, une salle unique pour les cours des matières non spéciales a été maintenue.

D. Classes de 1^{ère} et terminale :

L'ensemble des heures de cours de l'emploi du temps ordinaire apparaissent à l'emploi du temps. Les douze heures de spécialités sont marquées dans l'emploi du temps.

Le principe de l'alternance est revu : les classes de première et de terminale alterneront à la journée et non plus à la ½ journée.

Pour les classes de terminales, les spécialités sont distribuées sur les emplois du temps comme suit :

- 4 blocs de deux heures le lundi. La journée du lundi, attendu que le protocole ne permet pas de brasser les élèves appartenant à une même classe dans un même groupe, sera une journée en distanciel pour tous les terminales. Les élèves alterneront entre de la classe virtuelle et du travail asynchrone accompagné sur cette journée. Ces alternances classe virtuelle/asynchrone seront clairement identifiées dans les emplois du temps.
- 2 blocs de deux heures le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30. Cette après-midi sera consacrée à du présentiel pour toutes les terminales. Le choix du mercredi permet, du fait de la



disponibilité d'un grand nombre de salles, une répartition des groupes en sous-groupes sans rupture du protocole.

Pour les classes de première, les spécialités sont distribuées comme suit :

- 4 blocs de deux heures le jeudi. La journée du jeudi, attendu que le protocole ne permet pas de brasser les élèves appartenant à une même classe dans un même groupe, sera une journée en distanciel pour toutes les premières. Les élèves alterneront entre de la classe virtuelle et du travail asynchrone accompagné sur cette journée. Ces alternances classe virtuelle/asynchrone seront clairement identifiées dans les emplois du temps.
- 1 bloc de deux heures et 1 bloc de 1h30 le vendredi matin. Cette ½ journée, attendu que le protocole ne permet pas de brasser les élèves appartenant à une même classe dans un même groupe, sera une journée en distanciel pour toutes les premières. Les élèves alterneront entre de la classe virtuelle et du travail asynchrone suivant le même schéma que le jeudi. Le second bloc de cette matinée a été ramené à 1h30 de manière à permettre aux élèves concernés de rejoindre l'établissement pour des cours de présentiel en tronc commun le vendredi après-midi.

Inscription dans les groupes 1 et 2 :

Quels que soient les niveaux, les élèves restent a priori dans les groupes auxquels ils appartiennent actuellement. En cas de difficulté spécifique, merci d'envoyer un courrier au secrétariat de direction correspondant au niveau de l'enfant.

II. Gestion des cas COVID.

- **En cas de maladie, dans quel cas les élèves peuvent-ils bénéficier d'un enseignement à distance ?**

L'enseignement à distance est devenu une réalité ordinaire lorsqu'il s'agit de prendre en charge des **groupes d'élèves**. Dès lors qu'un groupe ou une classe est isolée, l'EAD se met en place.

En revanche, l'EAD est beaucoup plus complexe à mettre en place pour des élèves individuels.

Les élèves qui peuvent bénéficier d'un enseignement à distance individuel sont :

- les élèves à risque ne pouvant venir à l'école,
- les élèves cas contacts de cas avérés (qui peuvent potentiellement être isolés jusqu'à 20 jours).

En revanche, les élèves ayant des maladies ordinaires, les élèves cas avérés ou cas suspects isolés de façon individuelle (sans lien avec la classe) ne peuvent pas bénéficier d'un enseignement à distance. En effet, les professeurs restent mobilisés prioritairement sur la prise en charge de leurs élèves en présentiel et ne peuvent pas se démultiplier auprès de nombreux élèves appartenant à des classes distinctes.



Un suivi pédagogique est néanmoins mis en place : désignation d'un camarade de la classe pour transmettre les cours et les devoirs, contact hebdomadaire avec un référent de l'établissement (professeur ou vie scolaire).

- **Quel est le délai nécessaire pour le retour d'une classe mise à l'isolement ?**

Lorsqu'une famille obtient un test PCR négatif pour son enfant qui était cas suspect, le retour de la classe n'est pas instantané. En effet, un nouveau circuit de communication est nécessaire entre la famille et l'infirmière, puis entre le lycée et les élèves, les parents et les professeurs. En fonction de l'heure, le retour en classe présentielle peut être différé d'une demi-journée ou d'une journée, afin que tout le monde puisse avoir le temps de prendre connaissance de la nouvelle et de s'organiser.

Exemple : si une famille nous transmet le résultat du test le jeudi à 20h, la classe ne reviendra que le lundi suivant.

Dans tous les cas, il faut attendre la communication de la part de l'établissement pour envoyer de nouveau son enfant à l'école.

- **Communication entre les familles et les personnels de l'établissement**

Il est rappelé aux parents que l'établissement communique avec le public de 8h à 18h30 et jusqu'à 20h pour certaines urgences, ce qui constitue une amplitude horaire de 12h, impossible à étendre davantage. Un établissement scolaire n'est pas organisé comme un hôpital ayant des personnels de jour et des personnels de nuit, ce qui signifie que tout repose sur un nombre réduit de personnes dont l'amplitude horaire de travail est déjà très largement étendue. De ce fait, l'envoi de mails, même concernant des informations médicales liées au COVID, n'appelle pas de réponse immédiate de la part des personnels de l'établissement.

- **Que se passe-t-il quand on apprend qu'une classe doit être suspendue en cours de journée ?**

Les parents sont prévenus par mail et par téléphone. Ils doivent venir chercher leur enfant dès que possible.

Si les enfants sont collégiens ou lycéens, une autorisation spéciale doit être signée pour permettre le retour au domicile sans la venue des parents. Pour cela, les élèves devront remettre à son professeur principal l'autorisation ci-jointe, avant le jeudi 25 mars.

Dans l'attente de la venue des parents, les enfants sont pris en charge et surveillés dans la cour à l'air libre.

- **Rappel de la conduite à tenir face aux symptômes.**

1) Si los/as niños/as presentan algún síntoma*(ver abajo el listado de síntomas posibles para Covid-19) o malestar **no deben asistir** al colegio.



2) Ante la presencia de síntomas, la familia debe informar al colegio enviando un mail a la Enfermera del Liceo: adriana.arancibia@mermoz.edu.ar.

3) Ante la **presencia de síntomas, un/a médico/a debe evaluar el caso y determinar si lo considera o no como sospecha de Covid**. IMPORTANTE: La familia debe enviar un certificado médico en el cual el médico informa si desestima, o no, la sospecha de covid.

4) El **PCR** debe realizarse **a las 72hs posteriores al inicio de los síntomas. De lo contrario, el estudio puede dar como resultado un falso negativo**.

- **¿Cuándo una persona se considera contacto estrecho?**

- Cuando no cumple con las medidas sanitarias al permanecer por más de 15 minutos junto a otra persona, es decir cuando no mantiene la distancia o no usa el barbijo.
- Todo conviviente
- Cuando participa de una burbuja escolar, aún cuando se cumpla con las medidas sanitarias

- **Sobre las burbujas:**

a. Se considera **contacto estrecho en la burbuja sólo si** el caso sospechoso o confirmado de covid19 tuvo contacto con la burbuja **hasta dos días antes del inicio de los síntomas**. En los casos de covid positivo se procederá a **aislar la burbuja por diez días desde el último contacto con el caso confirmado**. Es importante tener en cuenta que en algunos casos el Ministerio puede dictaminar una cantidad de días de aislamiento diferente, teniendo en cuenta diversas variables. Recordamos que los contactos de contactos estrechos no tienen indicación de aislamiento.

b. Para **reabrir la burbuja se tendrá en cuenta el PCR negativo (hecho en tiempo y forma, es decir, 72 hs después del inicio de los síntomas)**. Si el examen PCR fuera hecho prematuramente, el caso deberá ser evaluado por un/una médico/a

- **Comunicación entre padres y la enfermería:**

Se han designado delegados/as de Fraternité y Amicale con el fin de facilitar la comunicación entre la enfermería y las familias. Los padres podrán **acercar sus consultas a los/as delegados/as** quienes centralizarán todas las inquietudes y se podrán en contacto con la enfermera.

Contacto de los delegados:

Maternelle : Guadalupe Toledo y Juan Queiroz

Primaria : Ángel Perfumo y Linda Debranche

College : Barbara Brito y Valerie Duhamel

Lycée : Paula Scaglione y María Landivar



- **Testeo para los contactos estrechos de un caso confirmado:** pueden testearse en los dispositivos detectar de CABA: **al séptimo día del último contacto con el caso positivo.** <https://www.buenosaires.gob.ar/coronavirus/dispositivo-detectar>. No es obligatorio realizar el testeo pero es recomendable. Aún si el PCR diera negativo se debe respetar el **aislamiento preventivo durante 10 días.**
- **Confidencialidad:** Los datos vinculados a los casos positivos o sospechosos de covid constituyen datos confidenciales. Por tal motivo, en las comunicaciones enviadas a las familias se brindará únicamente la información necesaria para garantizar el cuidado de los grupos involucrados.
- **¿Cuáles son los síntomas de la Covid-19?**

***Según la OMS**

Los síntomas más habituales de la COVID-19 son:

- Fiebre
- Tos seca
- Cansancio

Otros síntomas menos frecuentes y que pueden afectar a algunos pacientes:

- Pérdida del gusto o el olfato
- Congestión nasal
- Conjuntivitis (enrojecimiento ocular)
- Dolor de garganta
- Dolor de cabeza
- Dolores musculares o articulares
- Diferentes tipos de erupciones cutáneas
- Náuseas o vómitos
- Diarrea
- Escalofríos o vértigo

Según el Gobierno de CABA;

<https://www.buenosaires.gob.ar/coronavirus/preguntas-frecuentes-covid-19>

- Fiebre
- Dolor de garganta
- Mucosidad
- Tos
- Falta de respiración